

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr.

En France et l'étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTIONS:

Annonces: la ligne... Réclames: 20 c... Faits divers: 30 c... On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et Co, 24, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

BOURSE DE PARIS DU 15 JANVIER

Cours à terme de 4 h. 15 communiqués par MM. A. MAIRE et H. BLUM, 60, rue Richelieu, Paris.

Table with columns: VALEURS, Cours du jour, Cours précéd. Lists various stocks and bonds.

Ces cours sont affichés chaque jour, vers 2 h. 1/2, chez MM. A. MAIRE et H. BLUM, 176, rue du Collège, à Roubaix.

BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental)

Table with columns: VALEURS, 15 JAN., 14 JAN. Lists government bonds.

Service particulier du Journal de Roubaix

Table with columns: VALEURS, 15 JAN., 14 JAN. Lists various stocks and bonds.

DEPECHES COMMERCIALES

New-York, 15 janvier. Change sur Londres, 4.83 3/4; change sur Paris, 5.17 50, 100. Café good fair, (la livre) 14 1/2, 14 3/4.

ROUBAIX, le 15 JANVIER 1879

Bulletin du jour

Au Sénat comme à la Chambre, les honneurs de la séance d'ouverture ont été faits par les doyens d'âge: MM. Gauthier de Rumilly et Desseaux, député de la Seine-Inférieure.

Feuilleton du Journal de Roubaix du 16 Janvier 1879.

L'INCENDIAIRE

PAR ÉLIE BERTHET XXV NOËL LETELLIER (Suite)

Celui qui parlait ainsi était comme on le voit, l'huissier dont l'arrivée à Vauvray avait été signalée la veille. Perrin, attendant ses doléances, répliqua d'un ton railleur: — Ne vous désolez pas trop, monsieur Grimaud.

sur 299 votants. Les vice-présidents ont été choisis, sauf un, M. Durfort de Civrac, dans les rangs de la gauche; ce sont: MM. Bethmont, Brisson et Ferry.

Au Sénat, l'élection présidentielle est renvoyée à aujourd'hui. Il se peut même qu'elle n'ait lieu que demain. Les compétiteurs à la succession de M. le duc d'Audiffret-Pasquier sont nombreux en effet.

Annoncée, démentie, annoncée encore, de nouveau démentie, la démission du général Borel, ministre de la guerre, est aujourd'hui officielle.

En laissant de côté la question de personne, n'est-il pas permis de s'étonner de la démission imposée au général Borel? Nous disons « imposée », car M. de Freycinet aurait au nom de ses collègues prié, le général Borel de se laisser sacrifier pour leur éviter toute complication avec les gauches.

Dans un gouvernement bien équilibré, de tels expédients ne se produiraient pas, mais faut-il s'étonner de cette infraction aux usages des régimes constitutionnels quand l'exception chez nous tend à se substituer à la règle?

L'impression générale dans la Chambre des Députés est qu'il y a, de la part de l'extrême gauche, volonté absolue de renverser le ministère ou de le faire prisonnier en lui imposant son programme.

Si nous en croyons les informations des journaux ministériels, le programme du cabinet, qui affecte la forme d'une déclaration, sera très-étendu. Il a été lu et approuvé par le conseil des ministres.

Une dépêche de Constantinople nous apprend que M. Layard a déclaré catégoriquement au grand-vizir que la Porte ne devait pas compter sur l'appui financier de l'Angleterre, tant qu'elle ne se serait pas décidée à donner de sérieuses garanties aux capitaux européens.

Nous lisons dans le journal l'Industrie du 12 janvier: « Nous avons encore les oreilles pleines des récriminations qui s'élevaient naguère à la tribune de la Chambre contre nos grandes compagnies industrielles, qui, disaient-elles, commettaient un crime de lèse-patriotisme en achetant leurs charbons à l'étranger... »

Nous voulons croire, jusqu'à plus ample informé, que la bonne foi du journal que nous venons de citer a été surprise.

L'AMNISTIE

Jeudi matin, le Journal officiel annonçait que le président de la république a accordé, remise entière de leur peine, à environ deux mille condamnés de la Commune.

Comment un ministre s'en va et comment un autre le remplace.

On lit dans le Temps: « En annonçant hier la démission du général Borel, nous avons cru devoir donner comme très-sérieuse la candidature du général Faucher; la vérité est qu'elle avait été mise en avant, aussitôt après l'acceptation de la démission du général Borel, par M. le président de la république lui-même. »

On nous écrit de Versailles:

« La nomination du général Gresley au ministère de la guerre ou remplacement de M. le général Borel est mal accueillie par l'Union républicaine et l'extrême-gauche. On peut prédire à bref délai au général Gresley le sort de son prédécesseur. La gauche ne se déclarera satisfaite que lorsqu'elle aura à la tête de l'administration de la guerre un délégué civil, genre Langlois ou Laisant, qui sera à nos troupes les saines traditions des généraux Tudes ou Cluzet. »

Le programme du ministère

Le programme du cabinet a été lu et approuvé dans le conseil des ministres de ce matin. Il est très-étendu. Il sera porté presque certainement jeudi à la connaissance du Sénat par M. Dufaure et à la connaissance de la Chambre par M. de Marcère.

programme présenté par le cabinet. Le gouvernement demandera de fixer à lundi la discussion de cette interpellation, à laquelle M. le président du conseil répondra lui-même.

Le Times considère comme un symptôme déplorable le simple fait que les députés aient eu l'idée de contrôler et de discuter le programme du cabinet.

Testament du général de Salignac-Fénelon

La Semaine catholique de Toulouse publie les passages suivants du testament du général de Salignac-Fénelon. Le général l'a écrit au moment de partir pour l'armée, qui se réunissait sous les murs de Metz: Ceci est mon testament, écrit en entier de ma main, à Lille, le 18 juillet 1870.

On nous écrit de Versailles:

« Je recommande à mes chers enfants d'aimer tendrement leur mère, de lui épargner tout chagrin, en tant que cela dépendra d'eux, et de se souvenir dans sa voix aussi celle de leur père, qui les a tant chéris. »

On nous écrit de Versailles:

« Les gauches sénatoriales rassemblées en réunion plénière ont examiné le choix des candidats à la présidence. Les divisions se sont déjà très accentuées dans ce vote. M. Duclercq présentait comme

présenté par les groupes de l'Union et de la gauche républicaine n'a obtenu que 30 voix contre 42 données à M. Jules Simon. Sont venus ensuite MM. Hoortel 31 voix et Leroyer 16. M. Duclercq a retiré sa candidature et l'on procède à un second tour de scrutin.

LETTRE DE PARIS

Paris, 14 janvier 1879. La session de 1879 ouvre au milieu de divisions de plus en plus accentuées entre les gauches, puis entre celles-ci et le ministère.

L'opinion générale à Versailles aujourd'hui, était que le ministère n'en avait pas pour quinze jours. Le général Borel; tous ceux que le général avait promis de soutenir sont abandonnés.

SENAT

Présidence de M. GAUTHIER DE RUMILLY. Séance du 14 janvier 1879. La séance est ouverte à 2 h. 30, sous la présidence de M. Gauthier de Rumilly, doyen d'âge, qui déclare ouverte la session de 1879.

« C'est un grand honneur pour moi, messieurs, après une vie politique de 60 ans, de présider pour la quatrième fois le Sénat par le bénéfice de mon âge. La France, messieurs, vient de consacrer l'application complète des institutions républicaines. Honneur à ces électeurs sénatoriaux qui ont envoyé ici des hommes dévoués, sages, libéraux et fermes. Soyez les bienvenus ici, messieurs

tenant sûr que plusieurs personnes ont succombé dans ce désastre!

— Sans doute... mais ce n'est pas cela que je veux dire. Voyez-vous, ma conscience n'est pas tranquille. M. Hector a été grillé, rôti, que sais-je? et moi je reste avec mes claques... Et je ne pourrais jamais les rendre!... Ah! pourquoi, hier soir, n'ai-je pas sauté sur lui, pendant qu'il revenait avec tout ce monde? Nous serions quittes à cette heure!... Ce que j'en ai fait, c'était pour vous, monsieur Noël, car vous n'aimiez pas les batteries!

— Allons donc, Grivet, pouvez-vous penser encore à de telles misères? — Misères! misères! Regardez ma figure... Elle est de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel!... Et à qu'on rende cela maintenant?... A moins que ce ne soit au premier qui aura l'air de se moquer de moi!

Or, pendant que Noël promenait ainsi les yeux de la base au faite du château, il crut distinguer à une immense hauteur, précisément au point d'intersection d'une de ces cheminées avec le mur, quelque chose qui bougeait par intervalles. Il s'imaginait d'abord être dupe d'une illusion de ses sens; mais, après un examen plus attentif, il reconnut une forme humaine.

— Regardez, messieurs, dit-il, n'est-ce pas un homme que j'aperçois là-haut? — Tous les yeux se portèrent dans la même direction, et il y eut encore un moment d'incertitude. Des nuages de vapeur montaient sans cesse de l'intérieur des bâtiments. Enfin, un souffle de vent ayant écarté la fumée, on vit d'une manière distincte une main qui s'agitait en signe de détresse.

— C'est un homme! c'est un homme! s'écria-t-on unanimement, et il demanda du secours. Une des personnes présentes avait une lunette de poche et s'empressa de la braquer sur le malheureux qui venait de signaler sa présence. Mais l'étroite corniche sur laquelle il était étendu ne permettait pas des observations bien exactes; on pouvait seulement reconnaître qu'il était tête nue, qu'il avait des vêtements noirs de fumée et de charbon. Il devait être d'une faiblesse extrême, car il avait peine à se mouvoir,

et ses cris, s'il en poussait, ne parvenaient pas jusqu'à la foule.

— Cependent Noël, ayant réclamé la lunette à son tour et examiné l'inconnu, s'écria bientôt: — C'est M. Hector de Lovedy. Lui! s'écria Ferrin, et comment serait-il arrivé en pareil endroit? — Je n'en sais rien, mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit pour le moment. M. de Lovedy paraît épuisé, à moitié mort... Il faut aller le dévêtir.

— Et comment? Noël ne répondit pas d'abord et parut chercher un moyen d'accomplir son généreux dessein. Au premier aspect, une pareille œuvre semblait absolument impossible. Hector, car c'était bien lui, était juché, comme nous savons, au sommet du bâtiment, sur un petit massif de maçonnerie que la fumée enveloppait par intervalles.

— Avons-nous ici, demanda-t-il à un des pompiers de Vauvray, des cordes et des grappins?

— Oui, oui, monsieur Noël, tous les appareils sont dans le traineau. — C'est bien! Il alla au traineau et en retira différents cordages et crochets qui lui étaient nécessaires. Puis, il se débarrassa d'une partie de ces vêtements, ce qui permit d'apprécier les belles et robustes proportions de sa personne; et, ayant enroulé les cordes autour de son corps, afin d'avoir les mains libres, il se dirigea de nouveau vers le bâtiment incendié.

— Ah ça, que va-t-il faire? se demandait-on avec étonnement. Comme Noël ne pouvait réussir sans le concours d'un grand nombre de personnes, il n'hésita pas à exposer le plan qu'il avait conçu. Ce plan était d'une exécution aussi difficile que périlleuse. A l'angle du château et à l'extrémité de ce grand mur dont Hector occupait la faite, étaient étagés des pierres d'attente, comme si les anciens constructeurs avaient eu l'intention d'ajouter plus tard une aile au bâtiment. Ces pierres formaient des espèces de marches grossières, inégales, qui montaient jusqu'à la toiture écroulée, et c'était d'elles que Noël comptait s'aider pour opérer une partie de l'ascension. Parvenu à cette hauteur, il devait marcher sur le mur en pente, qui avait soutenu les combles du château et qui supportait quelques tronçons de poutres encore

en feu. Il espérait ainsi gagner le massif de maçonnerie sur lequel Hector s'était réfugié. Là, il se proposait d'attacher le jeune Lovedy avec une corde solide et de le faire glisser avec précaution le long de la muraille, après quoi il descendrait, lui, Noël, comme il pourrait.

Ce programme fit dresser les cheveux à tous les assistants. — C'est de la folie! s'écria le notaire Perrin; ce que vous voulez tenter, monsieur Noël, est au-dessus des forces humaines, et vous y pérez vous-même sans aucun doute... Songez, ajouta-t-il plus bas, aux magnifiques espérances que vous êtes en droit de concevoir pour l'avenir!

Noël secoua la tête. — Des espérances! murmura-t-il tristement; ah! monsieur Perrin, il me sera cent fois plus facile de monter là-haut sauver Hector de Lovedy que d'atteindre le but secret de mes desirs! Comme Perrin allait répondre, le maire de Vauvray dit, en élevant la voix: — Ce projet est d'une témérité inouïe; je me crois en droit, messieurs, d'interposer mon autorité pour empêcher qu'on ne le mette à l'essai. — Et pourquoi l'interposeriez-vous, monsieur le maire? demanda tranquillement Noël; permettez-moi de moins tenter l'aventure, sauf à y renoncer si je rencontre des difficultés insurmontables.

(A suivre)